



Sous couvert

- Anne Dupuy, Directrice du CIAS
- Delphine Galin, Responsable du pôle Développement Social Territorial, CIAS
- Nathalie Gauthier, Responsable du pôle Accueil des Gens du Voyage-Hôtels Sociaux, CIAS

Madame Nathalie DESCAZEUX, assistante sociale CIAS

Madame Nathalie DUFAU, assistante sociale CIAS

Madame Nathalie JOANNES, animatrice socio- éducative CIAS

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION
BILAN 2023
1^{er} janvier-31 décembre 2023
SERVICE SOCIAL
POLITIQUE D'ACCUEIL Gens du Voyage



Depuis 2002, la Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS) a pour compétence la création, la gestion des aires et, depuis 2006, l'accompagnement social des familles du voyage par conventionnement avec le Département des Landes, dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion.

La compétence de gestion des aires d'accueil a été déléguée au CIAS le 12 avril 2010.

Depuis, le CIAS gère, en direct, trois aires d'accueil, ouvertes 11 mois sur 12

- L'aire du Hérisson (Capbreton et Labenne), disposant de 12 emplacements
- L'aire de la Tortue (Soustons) disposant de 16 emplacements
- L'aire de l'Ecureuil (Saint Vincent de Tyrosse) disposant de 10 emplacements

La gestion de l'aire de grand passage de Tosse est déléguée depuis l'été 2016.

Un travail de proximité en direction des occupants des trois aires permanentes d'accueil est assuré par l'équipe sociale du CIAS, dans les domaines de l'instruction et de l'accompagnement des bénéficiaires RSA, du soutien à la scolarisation, de l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle, de la médiation, du suivi santé et du suivi administratif global.

Les 3 aires permanentes d'accueil ont bénéficié en 2023 d'une fermeture annuelle pour nettoyage et réparation, échelonnée entre le 3 mai et le 30 juillet 2023.

Une nouvelle organisation a été proposée et approuvée en conseil d'administration du CIAS le 29 juin 2023, basée sur des pôles par politique publique conduites à la place des parcours, pour plus de compréhension. Cette modification de l'organigramme n'a pas modifié les missions exercées.

I- LES MISSIONS DU SERVICE SOCIAL DES GENS DU VOYAGE DU CIAS MACS

- **Accueil généraliste** : toutes questions relatives à la vie quotidienne : accueil, écoute, information, orientation, une aide pour accéder aux droits, un soutien dans la gestion budgétaire,
- **Insertion sociale et professionnelle** des résidents bénéficiaires des minimas sociaux par conventionnement avec le Conseil Départemental 40,
- **Accompagnement socio-éducatif des familles de voyageurs** (habitat, santé, scolarisation, parentalité, budget, emploi) sur une approche individuelle et collective,
- **Veille** relative à la protection de l'enfance et des personnes vulnérables,
- **Appui technique** aux services de droit commun et à la gestion des aires de MACS,
- **Travail de réseau et de partenariat.**



II- LES PRINCIPES

Dans le cadre de l'accueil proposé au sein des aires d'accueil, deux principes sont mis en œuvre au quotidien :

- **La citoyenneté** (concept des droits et devoirs rappelé notamment dans le règlement intérieur) en prenant en compte la particularité des Gens du Voyage, relative à leurs appartenances culturelles, leurs modes de vie et d'habitation,
- **Le droit commun** : ramener chaque intervention dans un cadre légal, propre à tout usager, en mettant en place des actions passerelles pour faciliter leur insertion voire leur intégration.

III- LES MOYENS HUMAINS

Accompagnement social et professionnel

- 1,40 ETP assistantes sociales
- 1 ETP animatrice socio-éducative (hors financement PTI)

Encadrement technique

- 0.10 ETP responsable du pôle de développement social territorial

Encadrement hiérarchique

- 0.30 ETP responsable du pôle accueil des Gens du Voyage-Hôtels Sociaux

Une équipe de quatre gestionnaires (4 ETP) renforce le service. Leurs principales missions sont la gestion des départs et arrivées des familles, la mise en application du règlement intérieur, les encaissements des fluides et des redevances, l'entretien et les réparations.

La complémentarité gestion-accompagnement social permet un accueil plus cohérent et global.

IV- LES MODES D'INTERVENTION ET DE CONCERTATION

1- Intervention auprès du public accueilli

Les modes d'intervention, en évolution en 2021 pour s'adapter à la crise sanitaire, ont été maintenus en 2023, eu égard à l'évaluation de leur pertinence :

- Maintien du « drive » social hebdomadaire organisé sur chacune des aires afin de maintenir le lien avec les occupants des aires ne pouvant se déplacer au siège. Une assistante sociale à tour de rôle et l'animatrice socio-éducative composent le binôme. Il garantit un lien de proximité avec les occupants des 3 aires permanentes et une réponse rapide aux besoins et demandes. La responsable du pôle accueil des Gens du Voyage-Hôtels Sociaux se joint au binôme une fois par mois pour entendre les difficultés des familles et maintenir le dialogue.

Ce mode d'intervention a permis une réponse immédiate, chaque semaine, aux situations individuelles, une information continue sur les activités proposées et a évité ainsi d'alourdir les permanences sociales.



Ces temps précieux hebdomadaires sur les 3 sites ont permis également de maintenir le lien avec les occupants.

- Des permanences numériques, sur chacune des aires, ont été mises en place en 2023, entre le 6 et le 15 de chaque mois, afin d'accompagner les familles dans leurs différentes démarches (DTR CAF/actualisation Pôle Emploi...) et ainsi limiter le « faire à la place de... ». Ce travail d'accompagnement vers l'autonomisation et la responsabilisation des familles est nécessaire compte tenu de l'accélération voire la généralisation de la dématérialisation des démarches administratives. Les agents du service social ont parallèlement suivi la formation Aidants Connect.
Ces permanences demeurent difficiles à mettre en place avec régularité compte tenu d'un accès wifi pas toujours fonctionnel sur les sites.
- Les permanences sociales mensuelles sur chaque aire et au CIAS si besoin, ont permis de traiter les situations qui nécessitaient un temps d'échange et d'évaluation plus approfondi.

En complément, les assistantes sociales ont poursuivi l'accueil des occupants des aires sur rendez-vous, au siège de la Communauté de Communes.

Ces temps de rendez-vous tendent à se multiplier, à la demande des résidents des aires ou des professionnelles. Ils permettent ainsi une étude des dossiers en toute confidentialité et avec à disposition les outils informatiques et les données administratives nécessaires à la bonne complétude des dossiers. En 2023, un réaménagement des bureaux a été organisé pour renforcer la confidentialité.

	2023	2022	Comparatif 2022-2023
Nombre total de sollicitations	622	595	+ 4.5%
Logement	72	66	+ 9%
Aide aux démarches d'emploi	100	97	+ 3%
Aide financière	33	27	+ 22%
Aide administrative	170	165	+ 3%
Accès aux droits CAF	158	152	+ 4%
Santé	53	55	-3.6%
Autoentreprise	36	33	+9%

Le nombre de sollicitations connaît cette année une légère augmentation, notamment due à une demande croissante d'accès au logement de droit commun. Les familles aspirent à davantage de confort, d'intimité et surtout à quitter les aires d'accueil vieillissantes où les conditions de vie deviennent extrêmement difficiles.

2- Temps de concertation et d'échanges

La concertation sociale hebdomadaire a lieu tous les mardis matin. Il s'agit d'un temps de coordination, de concertation et de transmission organisé entre les deux assistantes sociales et l'animatrice socio-éducative.



La réunion d'équipe élargie (technique et sociale) animée par la responsable du service, a lieu chaque semaine, le mardi après-midi.

Ce temps de travail collectif régulier permet de partager l'actualité, faire le point sur les projets en cours et à venir, définir la feuille de route de la semaine.

La directrice du CIAS ainsi que la responsable du pôle de développement social territorial y participent ponctuellement, en fonction des sujets traités.

La responsable du pôle de développement social territorial, durant les congés d'été de la responsable du service, anime cette réunion.

La réunion de l'équipe sociale animée par la responsable du service, a lieu tous les deux mois, d'une durée d'une heure trente. Ce temps de travail permet de travailler sur les pratiques professionnelles, faire le point des projets socio-éducatif en cours, d'inviter des partenaires médico-sociaux du territoire pour développer la connaissance réciproque et la coopération nécessaire aux besoins des personnes accompagnées.

Les séances d'analyse de la pratique ont été reconduites en 2023 et s'adressent à l'ensemble de l'équipe élargie (gestionnaires, équipe sociale).

3- Typologie du public accueilli

En 2023, les aires ont accueilli 173 personnes dont 89 adultes et 84 enfants

Pour rappel

- 2022 : 186 personnes dont 99 adultes et 87 enfants
- 2021 : 170 personnes dont 86 adultes et 84 enfants

	AIRE CAPBRETON LABENNE	AIRE SAINT VINCENT DE TYROSSE	AIRE DE SOUSTONS	TOTAUX
Genre	34 F:19 – H:15	31 F:15 – H:16	24 F : 15 – H : 9	89
Age				
18/25 ans :	6	7	4	17
26/39 ans :	19	15	8	42
40/59 ans :	5	5	8	18
60 et + :	4	4	4	12
Enfants :	27	33	24	84
Age				
0/3 ans :	4	5	2	11
4/6 ans :	6	6	2	14
7/12 ans :	11	14	8	33
13/18 ans :	6	8	12	26



Revenus				
RSA	17	19		
AAH	2	2		
Invalidité	-	-		
Pension de retraite	3	3	2	8
Travailleur indépendant non salarié	8	7	4	19
Salarié ou intérimaire	1	-	4	5
Sans revenus	3	-	1	4
Moyenne de la durée de séjour (la durée du séjour s'arrête automatiquement à la fermeture même si un séjour de la même famille reprend à la réouverture)	5 mois (fermeture en juin)	6 mois (fermeture en juillet)	4 mois (fermeture en mai)	5 mois
Composition familiale				
Isolé(e)	1	5	6	12
Isolé(e) + 1	2	-	3	5
Isolé(e) + 2	-	-	1	1
Isolé(e) + 3	-	-	2	2
Isolé(e) + 4	-	-	2	2
Couple	4	2	2	8
Couple +1	3	1	2	6
Couple + 2	1	3	-	4
Couple + 3	2	2	1	5
Couple + 4	3	5	-	8
Couple + 5	1	-	-	1
Couple + 6	-	-	-	

V- BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF PAR MISSION/ACTION

1- Accueil généraliste

62 personnes et 70 ayants droit ont été domiciliés au CIAS en 2023 dont :

- 6 personnes radiées au cours de l'année en raison du départ d'une aire d'accueil
- 11 nouvelles demandes.

Les travailleurs sociaux interviennent pour l'accès aux droits dans différents domaines de la vie quotidienne :

- Santé,
- Logement,
- Budget (banque, crédit, téléphonie, assurance...),
- Emploi (inscription et actualisation Pôle Emploi, inscription travailleur indépendant et paiement de cotisations)
- Droits sociaux (prestations CAF, retraite...),
- Démarches administratives (carte d'identité, domiciliation, permis de conduire...),
- Secours divers (colis alimentaires, vestiaire...).

Ces interventions demandent une disponibilité importante et sont toujours aussi chronophages, en lien direct avec la dématérialisation généralisée des démarches auprès des administrations.

2- Insertion sociale et professionnelle

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié en ligne le 14/05/2024

ID : 040-200009868-20240220-20240220DB05-AU



La contractualisation dans le cadre du dispositif RSA (Revenu de Solidarité Active) permet de rappeler aux personnes la nécessité voire l'obligation de travailler un projet d'insertion socio-professionnelle. Les principaux domaines restent : la mobilité, l'inscription à Pôle Emploi, la légalisation ou le développement de l'activité de travailleur indépendant, la recherche de travail salarié et le logement.

En 2023,

- 8 bénéficiaires du RSA ont été convoqués par le Conseil Départemental des Landes afin d'exposer leurs projets et démarches en cours,
- 1 bénéficiaire a été orienté vers un référent Pôle emploi ou BGE Tec Ge Coop,
- 2 jeunes ont été accompagnés à la Mission Locale Landaise dont l'un a effectué une formation « amorce de parcours ».

L'accès à la formation reste très difficile pour les personnes issues de la communauté des gens du voyage en raison de freins culturels, mais aussi d'une offre de proximité peu adaptée, et trop souvent limitée.

	2020	2021	2022	2023
Nombre de bénéficiaires du RSA suivis par le service	49	40	36	41
<i>Dont autoentrepreneur</i>	15	10	8	14
Convocation en Equipe Pluridisciplinaire Départementale	13	5	7	8
Nombre de CER signés	31	29	33	33
Taux de contractualisation	63%	72%	92%	80,5%

3- Accompagnement socio-éducatif des familles de voyageurs

3-1 Accompagnement individuel :

Nombre de personnes accompagnées	65
Nombre de ménages accompagnés sur la thématique du logement	14
Nombre de familles accompagnées à des équipes éducatives	2

3-2 La scolarisation :

Les chiffres suivants ne prennent pas en compte les familles accueillies pendant les vacances scolaires ni celles accueillies pour des temps courts notamment sur les bornes d'attente.



	AIRE CAPBRETON LABENNE	AIRE SAINT VINCENT DE TYROSSE	SOUSTONS	TOTAUX
Nombre d'enfants scolarisés	18	19	14	51
Maternelle	5	4	2	11
Primaire	5	10	6	21
Primaire avec AESH	1	1	-	2
Collège	2	3	3	8
ULIS école	2	1	-	3
ULIS Collège	-	-	-	-
Etablissements spécialisés	1	-	-	1
CNED	1	-	3	4
Lycée	1	-	-	1
Enfants + 3 ans non scolarisés	1 (collège)	-	1 (lycée)	2

En 2023, 87 % des enfants vivant sur les aires d'accueil du territoire MACS fréquentent un établissement scolaire. L'assiduité scolaire reste à un niveau élevé. En effet, la plupart des familles prend conscience de l'importance de l'acquisition des savoirs de base pour être plus autonome dans la vie d'adulte.

Cette année, l'adolescent scolarisé au lycée professionnel en préparation professionnelle a obtenu son DNB ; une première depuis la création du service (2006). Ce jeune poursuit sa scolarité en 2023-2024 en lycée professionnel. Une collégienne scolarisée en 6ème à Soustons s'est, particulièrement, investie dans les séances d'aide aux devoirs et a obtenu d'excellents résultats au cours de l'année.

En matière de soutien à la scolarisation, le service social est mobilisé dans le cadre de :

- La médiation entre les familles et les établissements en partenariat avec les enseignants désignés comme maître ressources (2 sur le territoire MACS). En 2023, 12 visites conjointes sur les aires d'accueil ont été organisées.
- La participation aux équipes éducatives (3 sur l'année 2023) + accompagnement d'une famille dont un enfant est scolarisé en IME à des bilans avec les professionnels de l'établissement (4)
- Les inscriptions scolaires, aux transports et cantine.
- Les aides administratives et financières (bourses, cantine).

3-3 L'habitat :

Le taux d'occupation annuel moyen des aires comprenant emplacements et bornes d'attente est de :

- 86,8 % pour l'aire de Saint-Vincent-de-Tyrosse (89% en 2020 ; 91% en 2021 ; 82% en 2022)
- 86 % pour l'aire de Soustons (90% en 2020, 74% en 2021, 79% en 2022)
- 86,3 % pour l'aire de Capbreton/Labenne (96% en 2020, 85% en 2021, 83% en 2022)



Le fait que le taux d'occupation ne soit pas égal à 100% s'explique par :

- les bornes d'attentes, régulièrement vandalisées, ne sont pas opérationnelles à l'année
- les semaines de fermeture annuelle liées à l'entretien et au nettoyage.

De plus, la mise en application du droit de séjour, conformément au décret de décembre 2020, dans le nouveau règlement de fonctionnement, impose davantage de mouvements aux familles, les dérogations prolongeant le séjour étant soumises à des règles strictes qui doivent être justifiées lors d'un entretien avec la responsable du pôle accueil des Gens du Voyage-Hôtels Sociaux (suivi santé-scolarisation assidue-activité professionnelle).

La sédentarisation des gens du voyage est très forte sur notre territoire (10 mois de durée moyenne de stationnement en prenant en compte l'obligation de fermeture). Les seuls déplacements sont dictés par une activité saisonnière (vendanges), la fermeture annuelle de l'aire ou une nécessité familiale impérieuse.

De surcroît, un nombre sans cesse croissant de ménages exprime le désir de changer de mode d'habitat pour vivre dans des conditions plus confortables : en logement autonome pour certains mais en grande majorité sur un terrain familial ou une aire d'accueil réhabilitée pour conserver la caravane et ne pas être isolés de leurs proches.

Plusieurs familles ont effectué des demandes en logement social par défaut, les terrains familiaux étant inexistantes sur le territoire MACS et les aires d'accueil de plus en plus vétustes. En effet, le service social a constitué cette année, **12 demandes de renouvellement HLM, 2 demandes de Droit au Logement Opposable avec AVDL et 3 demandes de SYPLO.**

Les personnes recherchent de moins en moins dans le parc privé, conscientes des difficultés liées à l'absence de garant ou de revenus fixes et au prix des loyers supérieurs à leurs capacités budgétaires. **En 2023, trois ménages ont réussi tout de même à accéder à un logement dans le parc privé** en s'éloignant avec regret, du secteur de la Communauté de communes MACS.

3-4 Veille relative à la protection de l'enfance et des personnes vulnérables :

1 situation a été suivie par la Cellule de Recueil d'informations Préoccupantes à laquelle le service a été associée en lien avec les partenaires.

3-5 La santé :

L'objectif principal est d'améliorer l'accès aux soins des résidents des aires.

Des axes prioritaires ont été définis :

- Eviter les ruptures de parcours,
- Renforcer l'information et la prévention,
- Etayer le partenariat avec les professionnels de santé et assurer le lien entre eux et les Gens du voyage.



Un accompagnement physique peut être mis en place à la demande par des spécialistes médicaux si la famille n'est pas véhiculée et dans un cadre pré-gynécologique...).

Un travail de concertation avec la CPTS a démarré, notamment dans le cadre de l'élaboration du projet de santé du territoire MACS. Une fiche action a été travaillée de concert: « Améliorer l'accès aux soins et à la prévention des Gens du Voyage ».

3-6 Le budget :

Le budget reste une des problématiques les plus difficiles à travailler.

Les familles, vivant dans l'immédiateté, ne priorisent pas leurs dépenses.

Elles se trouvent rapidement en difficulté face à la complexité du fonctionnement bancaire (découvert, agios, prélèvements non honorés...).

Seules quelques personnes acceptent des conseils notamment sur les risques liés aux crédits à la consommation et tentent de les mettre en pratique.

1 famille a déposé un dossier de surendettement en 2023.

La quasi-totalité des familles pouvant bénéficier du fonds d'aide unique, continue à solliciter ce dispositif afin d'aider les résidents à honorer leurs consommations d'eau, électricité ou gaz.

3-7 L'emploi :

Le service continue à encourager les personnes à déclarer leurs activités de travailleurs indépendants, par l'accès au statut d'autoentrepreneur et à les accompagner dans leurs démarches administratives. En 2023,

- 13 personnes ont le statut de travailleurs indépendants
- 10 personnes sont inscrites à Pôle emploi,
- 5 familles ont effectué un travail saisonnier (vendanges)
- 5 personnes ont effectué des missions intérimaires,
- 1 personne est en contrat aidé auprès de l'association Voisinage.

4- Actions socio-éducatives à destination des enfants

4-1 Scolarisation : dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Dans le cadre de ce dispositif, le service a bénéficié d'un financement de la CAF des Landes pour l'année scolaire 2022/2023 et 2023/2024. Ce dernier vise à promouvoir la réussite scolaire des élèves relevant du primaire et du collège. Les actions ne se limitent pas uniquement à une aide scolaire et méthodologique. La valorisation de l'enfant par des activités culturelles, de loisirs est un des objectifs du projet.

L'aide aux devoirs est assurée par deux intervenantes ; l'animatrice et une assistante sociale du service.

Une contractualisation tripartite engage les parents, enfants, et animatrices afin d'assurer le bon fonctionnement des activités dans le cadre du CLAS.



Objectifs

- Soutenir la scolarisation par une aide spécifique.
- Aider les enfants dans l'acquisition des savoirs fondamentaux.
- Renforcer leur confiance dans leurs capacités de réussite.
- Accompagner et aider les parents dans le suivi et la compréhension de la scolarité de leurs enfants.
- Faciliter la relation des parents avec les équipes enseignantes.

L'**Aide aux devoirs** est assurée dans une approche collective pour les enfants scolarisés à partir de l'école primaire, 1 fois par semaine sur chaque aire.

Il n'y a aucun caractère obligatoire. Par contre, seuls les enfants dont la fréquentation scolaire est régulière sont accueillis.

La séance se déroule de la manière suivante :

- Discussion autour de la semaine de classe si les enfants en éprouvent le besoin.
- Tri du cartable, lecture du « cahier du soir » et organisation de la séance de travail pour chaque enfant.
- Aide à l'exécution des exercices : lecture et compréhension des consignes, ré-explication de la leçon si nécessaire. L'intervention des animatrices est axée sur l'acquisition d'une méthodologie de travail et sur une aide à la compréhension. Elles veillent à souligner les qualités et à encourager les efforts devant les difficultés.

A l'issue de chaque séance, les animatrices en font un bilan avec chacune des familles. C'est un moment privilégié pour faire le point avec eux sur la scolarité de leurs enfants et dispenser des conseils sur le soutien qu'ils peuvent leur apporter, au quotidien.

Pendant l'année scolaire 2022/2023, une séance de soutien scolaire a été organisée pour le lycéen dans une salle prêtée par la Mairie de Labenne.

Participation

Nombre d'enfants accueillis par niveau scolaire dans le cadre du dispositif CLAS :

2022/2023

Elémentaire					Collège			
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6e	5e	4e	3e
11	5	3	5	1	2	1	-	1

2023/2024

Elémentaire					Collège				Lycée	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6e	5e	4e	3e	Prépa pro	
2	9	4	4	4	1	2	2	-	1	



4-2 Animation "Lecture à voix haute » assurée par l'association Libre Plume.

Objectifs :

- Familiariser les enfants au support « livre »
- Favoriser l'accès à la lecture
- Donner l'envie de lire

62 séances réparties sur les 3 aires ont été organisées de janvier à décembre 2023.

Participation :

Elle s'élevait à 42 enfants. La tranche d'âge touchée se situe entre 4 ans et moins de 11 ans. Les adolescents viennent moins, sauf quelques habitués.

Analyse (extrait du bilan écrit par Libre Plume)

« Fort engouement pour les livres jeux, les livres déjà connus, les livres auxquels s'identifier, les livres chansons.

Globalement, les enfants nous expriment l'envie de partager (nous faire des spectacles, chanter, raconter des anecdotes et histoires). C'est une activité appréciée. Le livre a une place importante dans ce moment-là.

Récemment nous avons mis en place des prêts de livres, les enfants étaient très enthousiastes à l'idée de repartir avec un livre. Certains parents à l'inverse ont exprimé leur crainte à l'idée que l'on prête des livres qui finiront pas forcément dans un bon état, mais nous les avons rassurés sur ce point.

Les enfants empruntent régulièrement des livres (sans forcément les ramener), et on sent un plaisir à cette idée-là ».

4-3 Sorties

Objectifs :

- Favoriser la découverte du territoire et de ses richesses par le biais d'actions passerelle
- Répondre à la demande des enfants et à leur envie de « sortir de l'aire »
- Participer à la socialisation des enfants du voyage et à leur rencontre avec le monde des « gadjé »

Participation :

En 2023, 9 sorties ont été organisées :

- « aire de jeux » : 23 enfants
- « pique-nique » : 14 enfants + 4 mamans
- Accompagnement au festival "les Rencontres Enchantées" de Saubrigues : 2 spectacles soit 15 participants
- « sorties adolescents » : 12 participants. L'objectif était de pouvoir échanger avec ces jeunes sur leurs problématiques, leurs potentiels et faire émerger des idées de sorties culturelles ou sportives.



4-4 Ateliers « loisirs »

Objectifs :

- Développer l'esprit créatif par la découverte et l'association de différents matériaux,
- Développer la socialisation par le respect de son environnement, du matériel, du cadre fixé, des autres

Participation :

En 2023, 8 ateliers sur site ont été réalisés :

- Réalisation d'un herbier : 18 participants
- Création en argile et à partir de végétaux de mandalas et de hérissons + découverte d'une tendance artistique " le Land Art" : 22 participants
- Préparation mini olympiades : 15 participants

5-Actions socio-éducatives à destination des adultes : Accompagnement des parents à la scolarité

- Accompagnement avec transport, si besoin, des familles aux équipes éducatives.
- Aide à la compréhension du système scolaire, de l'orientation et des documents de l'école.
- Aide technique surtout pour les parents des collégiens : lecture et explication de la liste des fournitures, constitution des demandes de bourses en lien avec le service comptabilité des collèges ...

En 2023, le service constate une meilleure implication des pères dans la scolarisation : participation en hausse aux équipes éducatives. A titre d'exemple, un père a souhaité visiter, accompagné par le service, la section SEGPA pour valider l'orientation préconisée pour son aînée.

6-Appui technique aux services de droit commun et à la gestion des aires de MACS

Le service social du CIAS est reconnu par l'ensemble des partenaires du territoire comme lieu ressource, concernant toutes questions relatives aux spécificités de la population Gens du voyage.

Il est régulièrement interpellé par les services municipaux, l'Etat et les partenaires médico-sociaux 40 et 64.

Il est également consulté en interne, en appui de l'équipe gestionnaire, concernant toutes décisions relatives au bon déroulement de la vie sur l'aire.

7-Travail de réseau et de partenariat

Le travail partenarial, tellement essentiel tant pour assurer un accompagnement optimal de la population que pour éviter un isolement professionnel a repris en douceur cette année.

Le service bénéficie d'un soutien efficace des services de la CPAM et de la CAF dans le traitement des situations complexes, par conventionnement CIAS/CPAM et CIAS/CAF.

Nombre réunions réseau des travailleurs sociaux public Gens du voyage des Landes	2
----------------------------------------------------------------------------------	---



4- CONCLUSION

L'année 2023 a été marquée par :

- Une augmentation des taux d'occupation sur les 3 équipements, et une diminution de 7.5% du nombre de personnes accueillies sur les aires, qui confirment le besoin important des familles à se maintenir sur nos équipements, affirmant un ancrage territorial de plus en plus prégnant et induisant une faible rotation des entrées et sorties, malgré un cadre réglementaire contraignant
- Une augmentation de 4.5% du nombre de sollicitations sociales en conséquence directe avec les difficultés liées au pouvoir d'achat, la volonté des familles d'améliorer leurs conditions de vie par le recours aux démarches de droit commun en matière de logement, leur volonté de développer leur activité professionnelle et soutenir leur insertion
- Le déploiement d'activités dédiées aux adolescents accueillis sur les aires pour aborder avec eux des sujets liés à leur âge et d'entendre leurs préoccupations et souhaits, permettant de structurer à terme une offre de service ciblée
- Une pression importante des familles sur l'équipe sociale et technique, étroitement liée aux conditions de vie sur les aires de plus en plus difficiles
- Le démarrage d'une réflexion politique, technique et sociale pro-active avec les services de MACS et de l'Etat sur le devenir des équipements et l'évolution des conditions de vie sur les aires

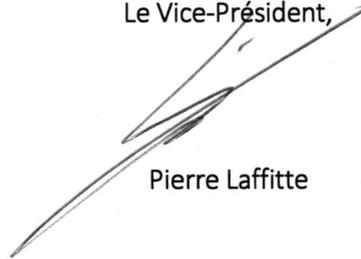
5- PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre les actions collectives et individuelles (aide aux devoirs, permanences numériques), pour encourager la socialisation des enfants, des jeunes et l'autonomisation des adultes, principaux leviers de la réussite de l'intégration scolaire, sociale et professionnelle des gens du voyage.
- Poursuivre les moments conviviaux pour entretenir le lien de confiance déjà établi, de favoriser le dialogue entre l'équipe et les familles, de répondre à un besoin exprimé des familles, de rompre l'isolement et de faciliter le lien avec le monde extérieur « des Gadgés ».
- Expérimenter des permanences thématiques
L'objectif serait de pouvoir échanger avec les familles autour de thématiques ciblées et d'inviter des partenaires en fonction des thèmes choisis, comme par exemple :
 - La CCI pour une information généraliste sur les créations d'entreprises
 - L'Urssaf pour préciser les obligations des travailleurs indépendants notamment les paiements des cotisations
 - Le Conseil départemental pour rappeler les droits et obligations liés au RSA et présenter les principales actions d'insertion dans le cadre du PDI
 - Soliha pour une information sur la maîtrise des énergies
 - CPTS : développer un nouveau partenariat (intérêts des familles concernant la diététique, les gestes de 1ers secours...)



- Accompagner l'évolution des conditions de vie sur les équipements
Les aires d'accueil construites en 2006 ne correspondent plus
familles accueillies. Une MOUS (maitrise d'œuvre urbaine et sociale), portée par MACS, doit
débuter courant 2024 en coopération étroite avec le CIAS de MACS, les services de l'Etat, le
Conseil Départemental des Landes

Pour le Président,
Par délégation,
Le Vice-Président,



Pierre Laffitte



ANNEXE : BILAN FINANCIER 2023

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié en ligne le 14/05/2024

ID : 040-200009868-20240220-20240220DB05-AU



DÉPENSES	MONTANT EN €	RECETTES	MONTANT EN €
ACHATS			
Fournitures d'ateliers ou d'activités		Cotisations	
Eau, gaz, électricité	750		
Fournitures d'entretien de bureau	430	Dons et legs	
SERVICES EXTERNES		Ventes de marchandises	
Formation des bénévoles		Prestations de service	
Travaux d'entretien et de réparation		produits financiers	
Primes d'assurance	100	Partenariat (sponsor)	
Documentation, études, recherches		SUBVENTIONS PUBLIQUES	
Locations immobilières			
Locations mobiliers, matériels		Ville	
AUTRES SERVICES EXTERNES		État	
Honoraires, rémunération d'intermédiaires		Région	
Publicités, publications		Département	45 000
Transports d'activités et d'animation	1164	EPCI (précisez)	59 476
Missions et réceptions, déplacements	430	CIAS MACS	
Frais postaux, téléphone	1310	Union Européenne (précisez)	
Impôts et taxes		Trésorerie disponible au 31 décembre	
FRAIS DE PERSONNEL			
Salaires bruts	100 292		
Charges sociales de l'employeur			
Autres			
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
Charges financières:			
Interêts des emprunts			
Autres charges financières			
DOTATIONS			
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
TOTAL	104 476	TOTAL	104 476